

RLPI

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Etablissement Public Territorial Plaine Commune

DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au Règlement Local de Publicité intercommunal

Du 26 septembre au 28 octobre 2022

	Enquête publique	



Pièces du dossier d'enquête publique du Règlement Local de publicité intercommunal

A. PIÈCES ADMINISTRATIVES DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- L'enquête publique : décision et notification de la désignation du commissaire enquêteur ; arrêté d'ouverture d'enquête publique ; avis d'enquête publique ; parutions presse
- La Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) : courrier de sollicitation et Procès-Verbal de la CDNPS du 6 septembre 2022
- Sollicitation des communes membres : courriers de sollicitation et retours d'avis
- Sollicitation des Personnes Publiques Associées : courriers de sollicitation et retours d'avis

B. NOTICE EXPLICATIVE DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU RLPi

C. DOSSIER du projet de RLPi de Plaine Commune

0 PIÈCES ADMINISTRATIVES

- 0.1 Délibération de prescription
- 0.2 Délibération d'arrêt
- 0.3 Bilan de la concertation

1 RAPPORT DE PRESENTATION

2 REGLEMENT

3 ANNEXES

3.1 Zonage

Plan de zonage de Plaine Commune

Plan de zonage d'Aubervilliers

Plan de zonage d'Epinay-sur-Seine

Plan de zonage de La Courneuve

Plan de zonage de L'Île-Saint-Denis

Plan de zonage de Pierrefitte

Plan de zonage de Saint-Denis

Plan de zonage de Saint-Ouen

Plan de zonage de Stains

Plan de zonage de Villetaneuse

3.2 Limites d'agglomération

Plan des limites d'agglomération de Plaine Commune

Plan des limites d'agglomération d'Aubervilliers

Plan des limites d'agglomération d'Epinay-sur-Seine

Plan des limites d'agglomération de La Courneuve

Plan des limites d'agglomération de L'Île-Saint-Denis

Plan des limites d'agglomération de Pierrefitte

Plan des limites d'agglomération de Saint-Denis

Plan des limites d'agglomération de Saint-Ouen

Plan des limites d'agglomération de Stains

Plan des limites d'agglomération de Villetaneuse

3.3 Plan des éléments patrimoniaux protégés au PLUi

3.4 Charte intercommunale des devantures et des enseignes commerciales

D. NOTICE DE MODIFICATION

Modification des articles 1.2.15 et 2.1.6.10 du projet de règlement, relatifs à la protection des éléments de patrimoine identifiés au PLUi